

# Informations

## pratiques

### Les structures d'accueil collectif à Biganos :

- A Multi-accueil municipal « L'étoile filante »**  
Impasse de l'Etoile filante  
05 56 82 71 04  
Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h
- B Multi-accueil associatif collectif et familial « Brins d'Estey »**  
10 rue de la Verrerie  
06 99 78 70 59  
Du lundi au vendredi de 6h30 à 18h et le samedi de 7h à 17h
- C Micro-crèche privée « Les petits gribouillis »**  
47 bis avenue de la Côte d'Argent  
05 56 03 10 65  
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30



### CONTACT

**Bureau d'information Petite Enfance  
Relais d'assistantes maternelles  
Stéphanie PINET, animatrice**

10 rue de la Verrerie 33380 BIGANOS  
05 56 26 69 34 – ram@villedebiganos.fr  
Sur rendez-vous uniquement

Rédaction, conception et impression : Service communication, Mairie de Biganos | Photos et icônes : Mairie de Biganos, V. Nash et CC 3.0 BY, via Freepik, Pixabay  
52, avenue la Libération 33380 BIGANOS - 05 56 03 94 50 - communication@villedebiganos.fr - Ne pas jeter sur la voie publique (Novembre 2017)



### > Le saviez-vous ?

Le **Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP)** est un service gratuit et ouvert à tous dédié aux familles (parents, grands-parents, tantes et toute autre personne du cercle familial élargi).

Le principe est simple : les personnes intéressées viennent avec l'enfant pour discuter et échanger avec d'autres parents et des professionnel(le)s. À Biganos, ces temps de rencontre sont organisés tous les vendredis, de 9 heures à 12 heures. D'autres séances sont ouvertes sur le territoire du nord Bassin.

# Livret Premiers pas



Ville de Biganos



**Une offre d'accueil adaptée aux jeunes enfants  
Un accompagnement dans vos démarches  
Un choix de services**



Ville-de-Biganos



[www.villedebiganos.fr](http://www.villedebiganos.fr)  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)  
[www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)  
[www.gironde.fr](http://www.gironde.fr)



**BIGANOS**  
Porte du bassin



# L'accueil collectif

Des structures collectives spécialement conçues pour accueillir les tout-petits existent sur la commune. Une équipe de professionnels accompagne les enfants âgés de 10 semaines à 5 ans révolus. L'idéal pour les sociabiliser en douceur !

## > Le bien-être de l'enfant, une priorité

- Des espaces chaleureux et sécurisants pour s'éveiller à la vie de groupe
- Une équipe pluridisciplinaire qui favorise l'éveil de l'enfant et l'accompagne à son rythme dans ses découvertes
- Une souplesse qui facilite l'intégration du jeune enfant

## > Une adaptation en fonction des besoins de la famille

- Un accueil régulier de type crèche
- Un accueil occasionnel ou ponctuel de type halte-garderie
- Un accueil d'urgence

## > Tarifs

**Pour les deux multi-accueils :** participation financière mensuelle selon le quotient familial fixé par la CAF, variable selon les ressources et la composition des familles. Déduction fiscale possible pour frais de garde.

**Pour la micro-crèche :** tarifs fixés par le gestionnaire. Une aide est versée aux parents par la CAF selon leurs ressources.

### Au programme pour les tout-petits

Des moments de jeux libres et d'activités adaptés à leur âge et à leurs besoins ...  
Des temps de repos et les repas qui rythment leur journée ...



## > Pratique

Pour tout renseignement et demande :

**Bureau d'information de la Petite enfance de Biganos**

Coordonnées : 05 56 26 69 34

À noter : les demandes sont examinées par une commission d'attribution des places qui veille à l'équité de traitement, de mixité sociale et d'âge.



# L'accueil individuel

Les parents qui le souhaitent peuvent choisir un mode de garde plus individualisé pour leur enfant de 0 à 3 ans ou en garde périscolaire jusqu'à 6 ans. Ils peuvent alors confier celui-ci à l'assistant(e) maternel(le) agréé(e) de leur choix dont ils deviendront l'employeur.

## > Des professionnels de la petite enfance

Les assistantes maternelles sont obligatoirement titulaires d'un agrément délivré par le Conseil départemental de la Gironde. Un contrôle est effectué par le service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) qui examine les aptitudes éducatives du candidat et les conditions d'accueil au domicile en matière d'hygiène, de santé et de sécurité. Les assistantes maternelles bénéficient également de formations régulières. Elles peuvent assister aux temps collectifs proposés par le RAM avec l'autorisation des parents.

## > Les formalités administratives

Le parent employant une assistante maternelle agréée doit :

- Faire un contrat écrit pour chaque enfant confié, signé lors de l'embauche
- Créer un compte sur le site [www.pajemploi.fr](http://www.pajemploi.fr) et déclarer le salaire mensuel réglé à l'assistante maternelle

## > Tarifs

Une aide financière est versée par la CAF, le «Complément du Libre Choix Du Mode de Garde» (CMG), dans le cadre de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE). Prise en charge en totalité des cotisations sociales, patronales et salariales de l'assistante maternelle. Déduction fiscale possible pour frais de garde.

## > Pratique

Renseignements auprès du Relais d'Assistants Maternelles (RAM) de Biganos. Information, écoute, échange et médiation possible dans le cas de litige entre les assistantes maternelles et les parents-employeurs.



### Les assistantes maternelles à Biganos :

72 assistantes maternelles indépendantes sont réparties dans les différents quartiers de la ville.

Ces professionnelles sont disponibles à tout moment de l'année, quel que soit l'âge de l'enfant.

Certaines proposent des accueils périscolaires et atypiques (très tôt ou très tard dans la journée, week-end, nuit, etc.)